

Service du développement économique et
du développement urbain
Direction de l'habitation
Cabinet du directeur
Tél. : 2-3882 \ Téléc. : 2-3883

DESTINATAIRE Madame Lise Cormier
Directrice
Direction des parcs et espaces verts
2053, avenue Jeanne-d'Arc, bureau 3.110

EXPÉDITEUR : Denis Quirion 
Directeur

DATE Le 22 janvier 2002

OBJET : Projet de logements sociaux et d'un centre pour la petite enfance
sur le terrain municipal situé entre les rues d'Anvers et Liège, à
l'ouest de la voie ferrée du CP, dans le quartier Parc Extension

Le Comité d'Action de Parc Extension (CAPE) s'est adressé au bureau du Maire de Montréal pour obtenir un engagement de la Ville qui permettrait la réalisation d'une coopérative d'habitation et d'un centre pour la petite enfance sur le terrain municipal mentionné en objet (comptes fonciers 58647160 et 58647155). Cette demande nous a par la suite été transmise pour analyse et suivi.

La partie sud de ce terrain (compte foncier 58647160) correspond à l'emplacement 11-1-2 de la banque de terrains de l'Opération Habiter Montréal; elle est zonée résidentielle (H.2-4). Quant à la partie nord, elle est zonée parc (E.1(1)).

Ce terrain a été acquis en 1989 par la Ville suite à une demande de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et devait permettre la construction d'un projet de HLM comprenant une trentaine d'unités de logement. On devait aussi y relocaliser le jardin communautaire "Babylone" (situé actuellement à côté du parc Saint-Roch où un autre projet de HLM était également planifié). Toutefois, suite à l'abandon des programmes gouvernementaux relatifs à la construction d'habitation à loyer modique, la construction de ces deux HLM n'a pu être réalisée comme prévue et ce terrain maintenant convoité par le CAPE n'est utilisé que partiellement et temporairement (une partie de l'emplacement 11-1-2 est vacante alors que le reste du terrain est loué à l'entreprise A & O. Gendron inc à des fins d'entreposage d'équipement servant au déneigement).

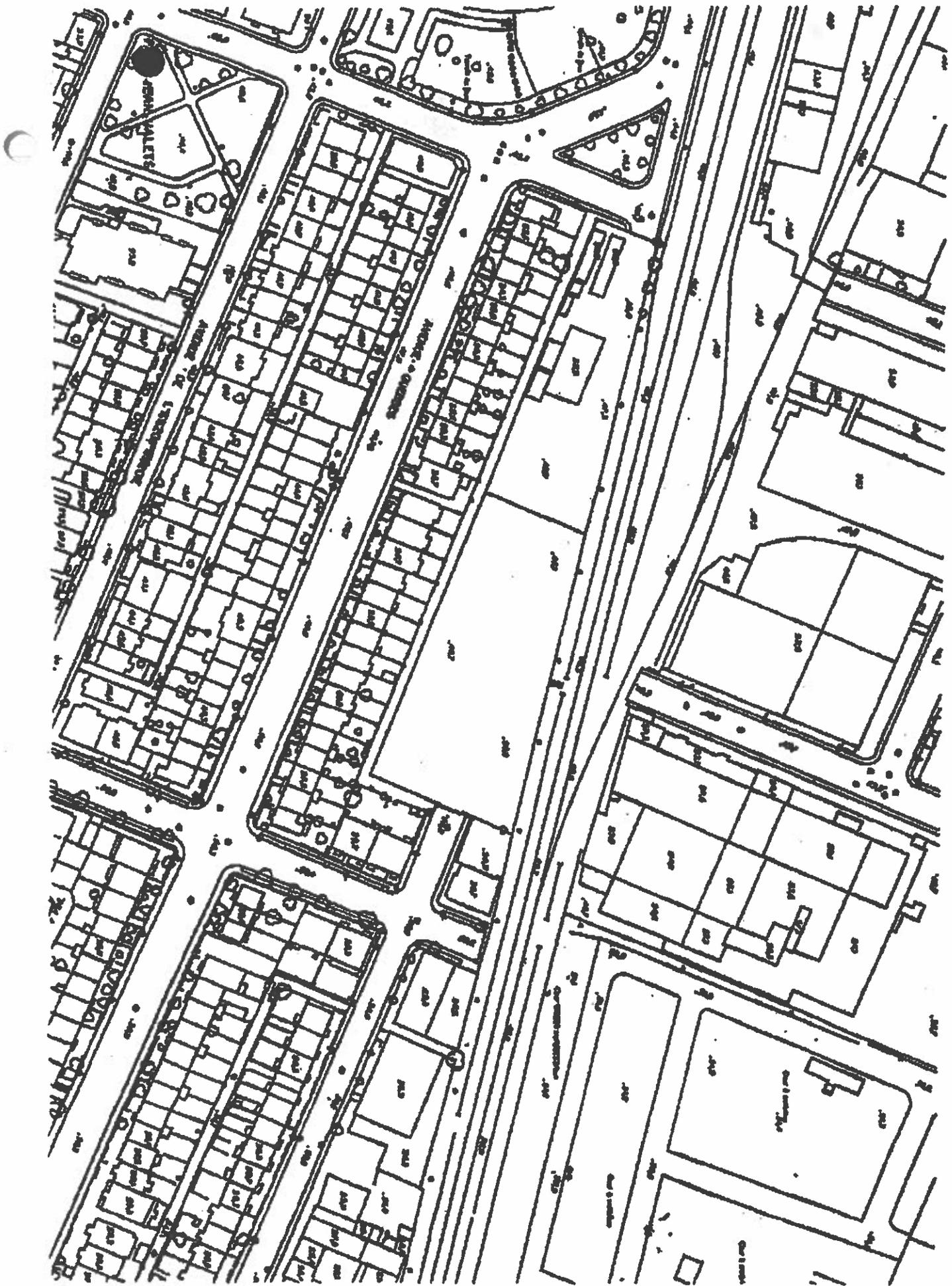
En l'absence de projet de construction résidentielle sur l'emplacement 11-1-2 depuis plusieurs années, l'ancien maire de Montréal, monsieur Pierre Bourque, lors d'une visite de quartier en juillet 1999, avait mandaté le Service des parcs, jardins et espaces verts de verser, à des fins de parc, cet emplacement. À ce jour, une demande de préparation de plans d'arpentage a été formulée pour identifier la parcelle de terrain en question, mais aucune recommandation aux autorités municipales décisionnelles n'a été formulée pour confirmer ladite vocation des lieux à des fins de parcs.

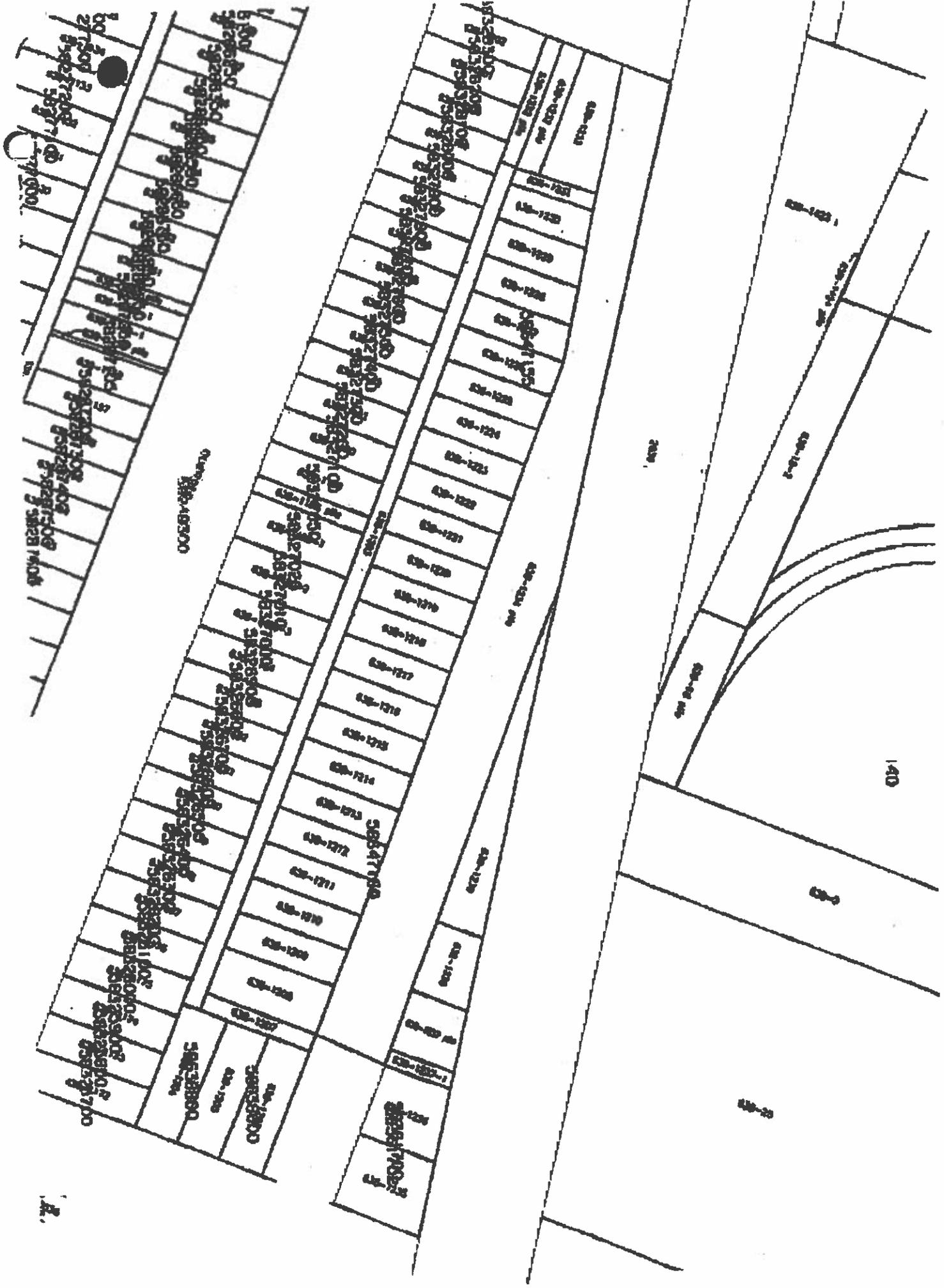
Nous avons récemment discuté avec le responsable du dossier à la Division de la gestion des parcs, monsieur Gaétan Michaud, qui nous a verbalement formulé un avis favorable au projet de développement du CAPE. Compte tenu des nouvelles disponibilités budgétaires favorisant la création de logements sociaux à Montréal, nous croyons que ce projet pourra se réaliser à brève échéance et nous serions favorables à sa réalisation. Toutefois, nous apprécierions avoir la position officielle de votre direction avant d'entreprendre toute démarche avec le groupe intéressé.

PT/

p.j.

c.c. M. Erik Santana
M. Michel Dupras
M. Gaétan Michaud
M. Stéphane Ricci
M. Martial Larose





27-1001
 27-1002
 27-1003
 27-1004
 27-1005
 27-1006
 27-1007
 27-1008
 27-1009
 27-1010
 27-1011
 27-1012
 27-1013
 27-1014
 27-1015
 27-1016
 27-1017
 27-1018
 27-1019
 27-1020
 27-1021
 27-1022
 27-1023
 27-1024
 27-1025
 27-1026
 27-1027
 27-1028
 27-1029
 27-1030
 27-1031
 27-1032
 27-1033
 27-1034
 27-1035
 27-1036
 27-1037
 27-1038
 27-1039
 27-1040
 27-1041
 27-1042
 27-1043
 27-1044
 27-1045
 27-1046
 27-1047
 27-1048
 27-1049
 27-1050
 27-1051
 27-1052
 27-1053
 27-1054
 27-1055
 27-1056
 27-1057
 27-1058
 27-1059
 27-1060
 27-1061
 27-1062
 27-1063
 27-1064
 27-1065
 27-1066
 27-1067
 27-1068
 27-1069
 27-1070
 27-1071
 27-1072
 27-1073
 27-1074
 27-1075
 27-1076
 27-1077
 27-1078
 27-1079
 27-1080
 27-1081
 27-1082
 27-1083
 27-1084
 27-1085
 27-1086
 27-1087
 27-1088
 27-1089
 27-1090
 27-1091
 27-1092
 27-1093
 27-1094
 27-1095
 27-1096
 27-1097
 27-1098
 27-1099
 27-1100

27-1101
 27-1102
 27-1103
 27-1104
 27-1105
 27-1106
 27-1107
 27-1108
 27-1109
 27-1110
 27-1111
 27-1112
 27-1113
 27-1114
 27-1115
 27-1116
 27-1117
 27-1118
 27-1119
 27-1120
 27-1121
 27-1122
 27-1123
 27-1124
 27-1125
 27-1126
 27-1127
 27-1128
 27-1129
 27-1130
 27-1131
 27-1132
 27-1133
 27-1134
 27-1135
 27-1136
 27-1137
 27-1138
 27-1139
 27-1140
 27-1141
 27-1142
 27-1143
 27-1144
 27-1145
 27-1146
 27-1147
 27-1148
 27-1149
 27-1150
 27-1151
 27-1152
 27-1153
 27-1154
 27-1155
 27-1156
 27-1157
 27-1158
 27-1159
 27-1160
 27-1161
 27-1162
 27-1163
 27-1164
 27-1165
 27-1166
 27-1167
 27-1168
 27-1169
 27-1170
 27-1171
 27-1172
 27-1173
 27-1174
 27-1175
 27-1176
 27-1177
 27-1178
 27-1179
 27-1180
 27-1181
 27-1182
 27-1183
 27-1184
 27-1185
 27-1186
 27-1187
 27-1188
 27-1189
 27-1190
 27-1191
 27-1192
 27-1193
 27-1194
 27-1195
 27-1196
 27-1197
 27-1198
 27-1199
 27-1200

27-1201
 27-1202
 27-1203
 27-1204
 27-1205
 27-1206
 27-1207
 27-1208
 27-1209
 27-1210
 27-1211
 27-1212
 27-1213
 27-1214
 27-1215
 27-1216
 27-1217
 27-1218
 27-1219
 27-1220
 27-1221
 27-1222
 27-1223
 27-1224
 27-1225
 27-1226
 27-1227
 27-1228
 27-1229
 27-1230
 27-1231
 27-1232
 27-1233
 27-1234
 27-1235
 27-1236
 27-1237
 27-1238
 27-1239
 27-1240
 27-1241
 27-1242
 27-1243
 27-1244
 27-1245
 27-1246
 27-1247
 27-1248
 27-1249
 27-1250
 27-1251
 27-1252
 27-1253
 27-1254
 27-1255
 27-1256
 27-1257
 27-1258
 27-1259
 27-1260
 27-1261
 27-1262
 27-1263
 27-1264
 27-1265
 27-1266
 27-1267
 27-1268
 27-1269
 27-1270
 27-1271
 27-1272
 27-1273
 27-1274
 27-1275
 27-1276
 27-1277
 27-1278
 27-1279
 27-1280
 27-1281
 27-1282
 27-1283
 27-1284
 27-1285
 27-1286
 27-1287
 27-1288
 27-1289
 27-1290
 27-1291
 27-1292
 27-1293
 27-1294
 27-1295
 27-1296
 27-1297
 27-1298
 27-1299
 27-1300

Ville de Montréal

Service des parcs et des espaces verts

Cabinet de la direction

2053, avenue Jeanne-d'Arc, 3^e étage, Montréal H1W 3Z4

Téléphone : 872-1457 / Télécopieur : 872-9818

DESTINATAIRE: Monsieur Denis Quirion, directeur
Service du développement économique et
du développement urbain
Direction de l'habitation
Cabinet du directeur
303, rue Notre-Dame Est

EXPÉDITEUR: Lise Cormier
Directrice



DATE Le 13 mars 2002

OBJET: **Projet de construction de logements sociaux et d'un
centre pour la petite enfance sur le terrain municipal
situé entre les rues d'Anvers et Liège, à l'ouest de la
voie ferrée du CP, dans le quartier Parc Extension**

En réponse à votre note du 22 janvier dernier, nous vous informons qu'étant donné que la majeure partie du terrain en cause est louée depuis l'année 1994, à des fins d'entreposage d'équipement de déneigement et, quoique le secteur pourrait être bonifié d'un espace vert supplémentaire, ce terrain ne semble pas représenter d'intérêt particulier pour l'établissement d'un parc ou d'un terrain de jeux.

Notre Service n'ayant pas de projet d'investissement sur ce terrain et dans les circonstances actuelles (nouveau projet de développement social), n'a pas d'objection au projet désigné en rubrique et à l'aliénation, en tout ou en partie, du terrain municipal ci-haut désigné.

Cependant nous sommes d'avis que la direction de l'arrondissement Villeray / Saint-Michel / Parc-Extension devrait être consultée quant à l'aliénation du terrain en cause ou d'une nouvelle utilisation du terrain pour les besoins de l'arrondissement.

Si de plus amples renseignements s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Préparé par Gaëtan Michaud (2-7032)

GM
MUGM *GM*

c.c. Erick Santana, directeur d'arrondissement
Michel Dupras, SRMI - courtage
Stéphane Ricci, SPEV